

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juillet 2024 COMPTE-RENDU

Présents : BRAUN Caroline, CHARNAUD Loïc, GRAHEK Stéphane, BOUILLON Emilie, CRETENET Gregory , DANIEL Denis, DEVILLERS William, FAVIER Amélie, VALENTINO Fabrice.

Excusé : BOURBON Heydie donne pouvoir à Stéphane GRAHEK
GRANDPERRET Denis

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du Compte rendu du 20 juin 2024
- Délibération :
 - CLECT
 - Commande cartes jeunes
- Emprunt budget Eau-Assainissement
- Réunion information recensement

- Informations diverses :
 - Début chantier eau et assainissement
 - Remplacement employé communal

Séance ouverte à 19H30.

- **Secrétaire de séance** :

Mme Amélie Favier se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2024** :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations** :

- ❖ **CLECT**

Lecture du CR de la CLECT et approbation de la délibération proposée à l'unanimité

Le conseil s'interroge et s'inquiète du rejet de cette délibération par la commune de Saint-Claude et de la suite qui sera donnée.

- ❖ **Commande des cartes jeunes**

Approbation de la commande de 40 cartes jeunes, à l'unanimité

Mairie d'AVIGNON-LES-SAINTE-CLAUDE – 1, place Saint-Roch – 39200 AVIGNON LES SAINT CLAUDE

- **Emprunt budget Eau-Assainissement :**

Une demande a été formulée auprès du Crédit mutuel pour un emprunt à court terme (72 000 euros en attente du versement de la DETR) et un emprunt à long terme (entre 20 000 et 50 000 euros selon le montant des travaux liés au séparatif)

- **Informations diverses :**

- ❖ **Début chantier eau et assainissement**

Le démarrage du chantier est programmé le 2 septembre - Auparavant une opération d'élagage est à prévoir pour faciliter l'accès des engins de chantier - Elle aura lieu le samedi 24 Aout matin avec des volontaires.

Une demande de devis complémentaire a été faite pour anticiper les opérations qui devront avoir lieu sur le séparatif collectif et éviter de réengager des travaux sur cette portion du réseau.

L'ensemble du Conseil est d'accord pour optimiser les travaux, sous réserve que les coûts ne soient pas trop élevés.

- ❖ **Remplacement employé communal**

La surveillance et la gestion de l'eau est assurée par les conseillers (Loïc, Stéphane et Denis D) En ce qui concerne la tonte et le débroussaillage, le choix est fait de solliciter la commune de La Rixouse pour 3 jours de travail.

- ❖ **Intervention de monsieur Bourgeois pour les foins**

Grégory se rapproche de l'agriculteur pour lui rappeler qu'il doit faucher l'ensemble des parcelles identifiées (notamment celles sur le Haut du village) et qu'il doit assurer l'entretien des bordures

- ❖ Une demande a été formulé pour rendre le Parc accessible aux personnes à mobilité réduite - Demande de devis à faire.
- ❖ Une demande a été formulée pour que le lotissement des 3 Maisons soit rattaché à la Commune. Il ne s'agit pas d'un lotissement mais d'une copropriété. Le syndic portera ce point à l'ordre du jour de la prochaine AG et invitera la Commune.
- ❖ Une visite de chantier vers les Orchidées a été réalisée en présence du Parc, du Conservatoire et de monsieur Poète. Il a été demandé de constituer une forme de barrière naturelle avec les billots de bois qui restent de la coupe afin d'éviter le passage des véhicules à moteur (quad et moto). Fait.

Séance levée à 20h45.

Prochaine réunion du conseil municipal : le 23/08/2024 à 19h00

Le Maire,
Caroline Braun

La secrétaire de séance
Amélie FAVIER

BRAUN Caroline	BOUILLOD Emilie	BOURBON Heydie donne pouvoir à GRAHEK Stéphane	CHARNAUD Loïc
CRETENET Gregory	DANIEL Denis	DEVILLERS William	FAVIER Amélie
GRAHEK Stéphane	VALENTINO Fabrice		